

Quelle est la définition du péché ? De quoi devrions-nous nous repentir ?

Certaines Eglises enseignent que le moindre plaisir comme jouer aux cartes, aller au cinéma, est un péché.

D'autres Eglises enseignent que le péché est tout simplement allé à l'encontre de notre conscience ou tout ce qui peut nuire à quelqu'un.

Qui peut définir le péché ? Dieu, bien évidemment !

La Bible le définit comme suit : *"Quiconque pèche, transgresse la loi, et le péché est la transgression de la loi"* (1 Jean 3:4)

Que quelle loi s'agit-il dans ce verset ? L'apôtre Jacques répond à cette question : ***"Si vous accomplissez la loi royale, selon l'Ecriture : Tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien. Mais si vous faites acception de personnes, vous commettez un péché, vous êtes condamnés par la loi comme des transgresseurs. Car quiconque observe la loi, mais pèche contre un seul commandement, devient coupable de tous. En effet, celui qui a dit : Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Or, si tu ne commets point d'adultère, mais que tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la loi. Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté"***. (Jacques 2:8-12).

La loi qui définit le péché se compose de plusieurs **commandements**. Ils sont à la base de toute la loi ! Il suffit d'en transgresser un pour être coupable de tous. Jacques faisait allusion aux dix commandements qui nous enseignent comment nous devons nous comporter. Ils définissent ce qu'est le péché.

Se repentir d'un péché, c'est se repentir d'avoir transgressé la loi divine, les dix commandements. Les quatre premiers des dix commandements nous apprennent à aimer Dieu ; les six derniers nous apprennent à aimer notre prochain. Les six grands principes fondamentaux, appelés **"la loi royale" se résument par cette phrase: "Tu aimeras ton prochain comme toi-même"**.

LE SIECLE A VENIR

«Association Française»

Smusso42@aol.com

www.lesiecleavenir.fr

